

SOUTENIR, VIVRE, PRENDRE SOIN

Nancy Positive : un projet, trois ambitions

Suite à la parution d'un article relatif aux procurations publié par L'Est Républicain ce vendredi 26 juin à 17h00 et comportant de nombreuses contre-vérités, la liste Nancy Positive souhaite apporter les précisions suivantes.

Voici les faits que nous souhaitons rappeler et rétablir.

Jeudi, après avoir été accueillis chaleureusement chez lui, rue Mon Désert, deux membres de l'équipe de Nancy Positive ont discuté avec « Monsieur L » qui a déclaré vouloir voter pour M. Laurent Hénart mais ne pas être en capacité de se rendre dans un bureau de vote. Il lui a donc été proposé courtoisement une procuration qu'il a acceptée.

Contrairement à ce qui est écrit dans l'article, ses documents personnels n'ont pas été "pris en photo". Il n'a jamais été question de "l'emmener au commissariat", ce qui est inutile puisque la loi prévoit que c'est l'Officier de Police Judiciaire qui se rend au domicile des citoyens pour finaliser le dossier de procuration.

Ce vendredi matin, pour achever la constitution du dossier, l'équipe Nancy Positive a rendu une seconde visite à Monsieur L, tel que cela avait été convenu avec lui la veille.

En arrivant chez lui, elle s'est trouvée nez à nez avec un journaliste de L'Est Républicain, expliquant être le fils de Monsieur L, accompagné d'une de ses collègues et d'un membre de la famille. Elle a été immédiatement prise à partie et accusée "d'abus de faiblesse".

Contrairement à ce qui est écrit dans l'article, dans la conversation qui a suivi, ce n'est pas qui a déclaré que « certains militants ne cherchent pas assez loin pour trouver un mandataire dans la famille », mais le fils de Monsieur L. Ajoutons que la loi, que nous respectons, ne prévoit aucune priorité pour les membres de la famille. Etonnement, cet article s'achève d'ailleurs en confirmant qu'aucun membre de la famille ne pouvait être porteur de cette procuration...

A quelques heures de la clôture de la campagne officielle, l'équipe de Nancy Positive dénonce cet article à charge qui laisse qu'elle pourrait abuser de la faiblesse des Nancéiens, alors qu'elle entend bien au contraire les protéger.

L'équipe de Nancy Positive affirme respecter scrupuleusement la loi et les modalités d'établissement des procurations, sans exercer aucune pression sur aucun citoyen, et en faisant campagne dans le strict respect des règles démocratiques et éthiques.

Nous contacter :
presse@nancypositive.fr
06 47 92 89 57